



Nantes, le 15 octobre 2020

Quelle place pour la Maison du Peuple ?

Après un an de dur labeur, la **Maison du Peuple a su tenir son pari !**

Celui d'un **lieu ouvert à tous**, capable d'**héberger ceux qui en ont besoin** de façon inconditionnelle.

Des centaines de personnes, des familles avec enfants en difficultés ont su trouver **un lieu où se reconstruire** (scolarisation des enfants, prise en charge inconditionnelle par l'Etat, etc).

Elle propose aussi un **espace de rencontres et de réunions** aux habitants de la ville, de mettre en place des **actions de solidarité**, de laisser **s'exprimer les talents** artistiques et sportif (peinture, arts visuels, musique, danse,...)

Malgré ces bienfaits, ce **lieu de vie et d'entraide** se trouve aujourd'hui **menacé d'expulsion !**

Les raisons invoquées ne manquent pas : la Maison du Peuple est un squat et **ne répond pas aux normes de sécurité** qui lui permettraient d'être un lieu d'hébergement pérenne.

Peu importe que la Maison du Peuple ait su accueillir **en toute sécurité** des personnes sans domicile fixe pendant l'hiver ou au moment du confinement : elle doit fermer !

Malgré le **soutien de nombreuses associations** de tous horizons et de toutes confessions, face au **silence des pouvoirs publics**, les porteurs du bail se sont trouvés obligés de se désolidariser.

Les **travaux** qui auraient permis de réhabiliter les lieux **n'ont pas été entrepris** malgré les demandes répétées.

Il faut dire que **la Maison du Peuple fait désordre** : on y réside **sans formulaire** et **sans** devoir répondre à de quelconques **exigences**, en dehors des **règles de politesse** et de **cohabitation élémentaires**.

On s'y réunit **sans être inscrit** dans un registre associatif officiel.

On y expose ses productions **sans avoir été validé** par un comité.

La Maison du Peuple est la mauvaise herbe qui pousse au milieu des beaux jardins bien entretenus de la Ville de Nantes.

Cette mauvaise herbe a cependant un charme : celui d'être **vivante**.

La **solidarité** n'y est pas planifiée : elle est **sincère**. On y est respecté dans sa singularité.

La Maison du Peuple ne prétend pas être un partenaire de l'État qui gérerait la **misère sociale** : elle n'impose pas ses codes et sa hiérarchie à ceux qui se trouvent exclus du système.

Elle ne s'occupe pas de faire la charité car son souci est celui de la **dignité**.

Aussi n'y trouvera-t-on pas des portraits de migrants au regard éteint, remerciant humblement les humanitaires qui ont daigné les secourir.

On n'y trouvera qu'un art dégénéré, de la contestation, de la marginalité.

En bref, **de la vie, des gens**. Et c'est peut-être bien **cela** qui **dérange**.

La récente **loi anti-squat** est un symptôme inquiétant pour l'avenir de ces lieux de vie.

Dans la région des Pays de la Loire, nous constatons avec stupeur la violente réaction du pouvoir d'Etat.

Les démantèlements s'enchaînent à vitesse éclair.

Rien que **cette semaine**, l'Ambassade à Nantes, La Commune à Rezé, et le Village du Peuple à Donges ont été délogés sur ordre de la préfecture.

La Maison du Peuple est dans le viseur : une expulsion est crainte dès le 16 octobre !

L'inquiétude est d'autant plus vive qu'il semble que les municipalités ne soient pas même pas averties, laissant entendre une action unilatérale de la part des pouvoirs d'Etat.

Alors même que **l'hiver approche**, que **l'état d'urgence sanitaire** a de nouveau été déclaré, dans un contexte de **crise économique**, priver les plus fragilisés d'une solidarité vitale fait craindre un **désastre supplémentaire**.

Dans un tel contexte de crise sociale, **nous nous interrogeons** sérieusement **sur notre avenir**.

Notre main reste tendue, la discussion ouverte.

Hier encore, les associations porteuses de bail du collège du Bon-Conseil - [Les Eaux Vives](#), le [Secours Catholique](#) et [Une Famille un Toit](#) - posaient la **question à la mairie de Nantes**.

La municipalité saurait-elle porter le bail ? Assurera-t-elle le contrat d'électricité ?

Veut-elle d'**une Maison du Peuple** au sein de sa collectivité **plutôt que des précaires livrés à eux-même et à la rue ?**

Récemment encore au [Nantes Innovation Forum](#), **Johanna Rolland** pronait « une pratique de **gouvernance ouverte**, en **dialogue permanent avec les citoyens, les associations** et les experts. (...). Lorsque les citoyennes et les citoyens sont convaincus que **les choses qu'ils pensent irréalisables peuvent être mises en œuvre**, ça change tout pour eux et pour les autres, **ça change tout pour la gestion de la crise et pour l'invention de l'avenir** »

Les circonstances l'exigent : **la Maison du Peuple répond sans détours au enjeux de l'époque**.

Dans son encyclique du 3 Octobre - [Fratelli Tutti](#) - **le Pape François** rappelait la **misère contemporaine** dont nous sommes les témoins : comme lui, nous sommes convaincus que « **la conviction concernant la destination commune des biens de la terre doit s'appliquer aujourd'hui également aux pays, à leurs territoires et à leurs ressources** . »

Nous demandons aux élus de la commune de Nantes et de Nantes Métropole **de soutenir la pérennisation de la Maison du Peuple** et de faire usage **son droit de préemption** afin d'encadrer cette occupation.

Nous demandons aux sympathisants, collectifs et associations de se mobiliser dès le 16 octobre et empêcher une expulsion cruelle de femmes, enfants, hommes, familles, de tous âges et origines à quelques jours seulement de la trêve hivernale et sans considération pour leurs existences.

Le collectif d'occupation

Maison du Peuple de Nantes

17 Rue du Chapeau Rouge (Quartier Graslin)

mdp-nantes@riseup.net / [Facebook](#) : [@MdPNantes](#)

Pièces jointes :

- Communiqué des associations et collectifs
- Photos de lieux et habitants